



**COMPTE RENDU  
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ACTION SOCIALE  
DU 17 JANVIER 2014**

Présents :

Administration:

Mme Mesnager (Présidente du CDAS),  
M. Bellucci (délégué départemental), Mme Schuhler (Assistante de Service Social),

Syndicats :

Titulaires : Mmes Pelard et Murat (CGT Finances), Mme Legrand et M., Vidalence (Solidaires Finances), M. Kerambrun et M. Poletti (FO Finances).  
Suppléants: Mme Combaluzier (CGT Finances), M. Laget et M. Dumas (Solidaires Finances).

Le quorum est atteint.

Lecture d'une déclaration liminaire par la CGT Finances,

**I - APPROBATION DES PV DU 5 JUILLET 2013 ET 5 DECEMBRE 2013:**

Approuvés à l'unanimité.

Suite à différentes interventions des OS, Mme MESNAGER rappelle la définition du procès verbal qui est avant tout un relevé de décisions, une synthèse ne devant pas retracer les débats de façon exhaustive.

**II – BIL 2013 – ARBRE DE NOEL:**

Satisfaction générale des agents du département et des enfants concernant le choix du spectacle. 139 adultes et 133 enfants ont participé à l'arbre de Noël 2013.

La date retenue pour 2014 est le dimanche 14 décembre.

**III – BIL 2014 :**

- Même dotation que 2013, soit 19 000 euros. Cette dotation est prévue pour chaque délégation et peut-être augmentée ou diminuée selon l'importance de la délégation. Ce budget est fongible.
- L'envoi des ballotins de chocolats aux personnes de plus de 80 ans n'aura plus lieu, seule la carte de vœux parviendra à tous les retraités. L'économie ainsi réalisée permettra de financer une action auprès des personnes en difficultés (hospitalisation, grave maladie etc ...).
- Augmentation du budget sorties retraités ( de 1630 € à 2000 €).
- Augmentation du budget actions locales - sorties actif (de 1480 € à 2000 €).
- Augmentation du budget de la CESF (de 1517 € à 2000 €), ce qui permettra la prise en charge d'une personne supplémentaire.
- Un nouveau poste budgétaire est créé, il concerne les consultations spécialisées (Avocats, notaires ou psychologues). L'adoption d'une convention permettrait de réduire les délais d'attente pour l'obtention d'un rendez-vous auprès d'un spécialiste. Le budget alloué de 500 € est une base de départ.
- Le budget coins repas de 2100 € est délocalisé sur le département, il vient en complément du BIL. Cette somme a été calculée sur la moyenne des dépenses réalisées sur les 3 dernières années. Il a été recensé dans le département 21 coins repas agréés. Il sera fait un inventaire précis du matériel et mobilier. Un recensement des coins repas non agréés est prévu à l'ordre du jour du

prochain CDAS.

- Budget voté à l'unanimité avec cependant une réserve, la demande de prise en charge financière nationale de la CESF.

#### **IV – CONVENTION CESF AVEC MME PALIX (Conseillère en économie sociale et familiale) :**

La convention a été approuvée à l'unanimité.

#### **V – QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :**

- Groupe de travail arbre de Noël : il se réunira durant la semaine du 22 avril. Mme MESNAGER propose de baisser l'âge des enfants pour l'obtention d'un chèque cadeau, Un recensement sera effectué auprès des parents pour faire un choix entre un chèque cadeau ou un jouet.
- Inventaire et suivi des trousse de secours : La liste est fournie à Pascal BELLUCCI par le Médecin de Prévention (Géomètres, Domaines, ERD .....). Le budget est financé par le secrétariat général. Il est prévu une trousse par site / poste, attribuée de préférence soit à une personne ayant une formation de secourisme, soit sous la responsabilité du chef de service / poste. Le délégué devra s'occuper du renouvellement des produits périmés.
- Enquête nationale sur le logement : Elle a pour finalité de réaliser un état des lieux approfondi sur les conditions de logement des agents. Pascal BELLUCCI propose de visiter les différents postes. Un rapport sera présenté lors du prochain CDAS qui est prévu le jeudi 12 juin 2014.